

Avis de constitution

SOCIETE « OPTICIENS VISAGISTES PALAIS » en abrégé « OVP »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SIDECI PALAIS DE
JUSTICE-LOT 2056-ILOT 153, Lot 2056, Ilot 153

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2025 et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTICIENS VISAGISTES PALAIS »

en abrégé « OVP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire:

-Le commerce de détail d'optique (lunettes, montures, verres, lunette de soleil, lentilles, tous accessoires d'optique.)

-La conception, la fabrication et la commercialisation de verres correcteurs;

-La vente de matériels ophtalmiques;

-La distribution de matériels médical d'ophtalmologie;

-Le conseil en optique;

-Les examens de vue;

-L'analyse visuel;

-Le montages de verres et montures

-La maintenance des équipements optiques;

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SIDECI PALAIS DE JUSTICE-LOT 2056-ILOT 153, Lot 2056, Ilot 153

Dirigeant(s) M KOUASSI ZOUZOU KOUACOU LEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05175 du 21/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64918/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

